



Fédération Française de Boxe

**C.N.B.A**

Commission Nationale de Boxe Amateur



**REGLEMENT  
COUPE DE FRANCE  
AMATEUR  
SENIORS  
2025  
HOMMES & FEMMES**

LE CALENDRIER DE LA COUPE DE FRANCE  
Amateur Séniors Hommes & Femmes 2025

Séniors H & F né(e)s en 2006 et avant

**DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION**

**le 19-20 et 21 avril 2025**

LE DÉROULEMENT DE LA COUPE DE FRANCE AMATEUR SENIORS  
HOMMES et FEMMES 2025

**Préambule :** la qualification « boxeur » dans ce document, désigne les Hommes et les Femmes

**1°) Les engagements individuels à la Coupe de France Amateur seniors 2025**

Ouvert aux boxeurs né(e)s en 2006 et avant de nationalité française et étrangère sous licence FFB en cours de validité.

- Ayant 15 combats minimum à leur palmarès

- Pour les boxeurs de nationalité française, ayant atteint les quarts de finales des CFA 2025.

a) Les clubs proposent leurs boxeurs via le bulletin d'engagement individuel à retourner à leur comité régional le plus rapidement possible ou en tout cas, avant le 24 mars 2025.

Le bulletin d'engagement individuel doit obligatoirement être signé par chaque boxeur, par son président de club et par le président du Comité Régional.

b) Au fur et à mesure qu'ils reçoivent les bulletins d'engagement individuel, les comités régionaux complètent le google-Forms (<https://forms.gle/ggnhpfdtrwH2Uqkt7>) et font remontés par mail, au secrétariat de la C.N.B.A, les bulletins d'engagement individuel

Préalablement, les CR, doivent s'assurer que les boxeurs qui candidatent sont à jour de leur licence sur le logiciel Exalto (examen médicaux, documents d'identité ...) et aient le palmarès requis (15 combats minimum)

Après vérification de la recevabilité de la candidature par la CNBA et s'il est retenu, le boxeur recevra une convocation pour la Coupe de France.

## **2°) La sélection et le classement des boxeurs**

**Pour rappel, Il n'est prévu que la sélection de 8 boxeurs par catégories.**

**En cas de + de 8 candidatures recevables, la CNBA procédera à un tirage au sort pour retenir les 8 participants.**

**La veille de la compétition, (vendredi 18 avril à 19h00) il sera procédé à un autre tirage sort qui déterminera les tableaux de compétitions.**

**Seules les catégories ayant un minimum de 4 boxeurs sont ouvertes.**

Le titre de Vainqueur de la **Coupe de France** ne peut être attribué à un boxeur n'ayant disputé aucun combat depuis les ½ Finales.

## **3°) Les critères de sélection et de classement pour la Coupe de France de France seniors hommes et femmes**

- **Dans chaque poule, une place est réservée au boxeur du club organisant l'évènement sous réserve qu'il présente les critères de sélections demandés.**
- Comme indiqué ci-dessus, la sélection des 8 participants se fera par tirage au sort, toutefois, la CNBA se réserve le droit de déroger à cette règle, notamment si au moins 2 boxeurs de nationalité étrangère avec licence FFBoxe n'ont pas été tirés au sort parmi les 8 boxeurs. Un nouveau tirage au sort interviendra parmi les boxeurs de nationalité étrangère avec licence FFBoxe pour sélectionner ces 2 boxeurs. Ils remplaceront, parmi les 8, les 2 boxeurs ayant le moins bon palmarès (parcours CFA 2025, analyse du palmarès : nombre de combats, nombre de victoires, niveau et diversité des adversaires rencontrés).
- **Afin de palier à d'éventuels forfaits, il sera procédé également au tirage au sort de 3 éventuels remplaçants.**

## **4°) Le déroulement de la compétition**

La compétition se déroule selon le principe de l'élimination directe et définitive. Elle respecte le calendrier officiel établi par la FFBoxe. La répartition des combats sur les différents programmes de compétition est organisée et décidée par la Commission nationale de boxe amateur.

En cas de forfait d'un boxeur au niveau des demi-finales ou de la finale, seul le perdant direct est sollicité pour palier à cette défection.

## **5°) FRAIS DE COMPETITION : aucune participation ou remboursement de frais par la FFBoxe**

# LES RÈGLES SPORTIVES DE LA COUPE DE FRANCE AMATEUR SENIORS H & F 2025

Sur le lieu de compétition, LE REPRÉSENTANT OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION EST LE SUPERVISEUR FÉDÉRAL. Il peut prendre toute décision nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Le code sportif de la boxe amateur en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2024 s'applique totalement à la Coupe de France Amateur Seniors 2025.

**Les points qui suivent sont spécifiques à la compétition ou constituent un rappel de certaines règles importantes du code sportif.**

**Règle 1 - Deux frères ou deux sœurs, ne peuvent pas être engagées dans la même catégorie de poids.**

## **Règle 2 - Les pesées et les visites médicales**

Les pesées se font par rapport aux limites des catégories de poids officielles, aucune tolérance de poids n'est admise quelle que soit l'heure de la pesée. Les pesées officielles et la visite médicale s'effectuent de 8h00 à 9h30 pour les 1/4 de finales et de 8h00 à 9h00 pour les 1/2 et les finales de la Coupe de France.

Il n'y a qu'une seule pesée officielle et qu'une seule visite médicale.

Une balance de contrôle est à disposition, les boxeurs ne peuvent se peser sur la balance officiel qu'une seule fois.

Pour la pesée des jeunes femmes, elle se fait obligatoirement en tenue de compétition **avec une tolérance de poids de 300 grammes** (cf. code sportif).

Pour la pesée des jeunes hommes, elle se fait obligatoirement en sous-vêtements ou en tenue de compétition.

## **Règle 3 - Les catégories de poids**

<b>CATÉGORIES DE POIDS SENIORS HOMMES</b>			
de 46 à 48 kg	60 kg	75 kg	+92 kg
51 kg	63,500 kg	80 kg	
54 kg	67 kg	86 kg	
57 kg	71 kg	92 kg	

<b>CATÉGORIES DE POIDS SENIORS FEMMES</b>			
de 45 à 48 kg	54 kg	63 kg	75 kg
50 kg	57 kg	66 kg	81 kg
52 kg	60 kg	70 kg	+81 kg

**En fonction du niveau sportif et du nombre de boxeurs engagés, la CNBA se réserve le droit de ne pas ouvrir toutes les catégories.**

## Règle 4 - Les horaires de compétition

Les heures de début de chaque programme sont arrêtées par la FFBoxe après proposition de l'organisateur. Sur place, l'ordre des combats ne peut être modifié que par le superviseur fédéral en cas de nécessité. Aucun combat ne peut se dérouler après minuit.

## Règle 5 - La durée des combats

- Seniors hommes et femmes : 3 x 3 minutes.

## Règle 6 - Le jugement des combats

**Les combats sont jugés sur une base de 10 points, appelé également :**

**« Ten points must-system »**

**Les combats peuvent être jugés :**

- avec le système de jugement électronique

- avec des bulletins manuels (papier)

**Chaque juge doit juger indépendamment les mérites des 2 boxeurs. Le système de jugement est basé sur les critères suivants :**

**1 – Le nombre de coups de qualité sur la cible**

**2 – La domination dans le combat par supériorité technicotactique**

**3 – La compétitivité (être actif durant toute la durée du combat – engagement)**

**Les juges doivent appliquer les barèmes suivants pour noter un round :**

**10 – 9 : domination légère dans le round**

**10 – 8 : domination claire dans le round**

**10 – 7 : domination totale dans le round**

## Règle 7 - Le matériel individuel et la tenue

La tenue des boxeurs doit être conforme au code sportif de la FFBoxe, en particulier :

- Pour les hommes, les gants sont de **10 onces** pour les catégories de poids 51, 54, 57, 60, 63.5 et 67kg, et de **12 onces** pour les catégories de poids 71, 75, 80, 86, 92 et +92 kg.

- Pour les femmes, des gants de **10 onces** pour toutes les catégories de poids.

- Les bandages sont obligatoires : minimum 2,5 n'excédant pas 4 m de long et 5,7 cm de large. Aucun autre type de bandage n'est autorisé. Les bandages sont systématiquement vérifiés avant et en fin de combat et en cas de bandages non réglementaires, l'arbitre peut disqualifier le boxeur. Les bandages peuvent être croisés et passés entre les doigts.

- Les débardeurs (maillots sans manches) sont rentrés dans le short (ceinture du short visible).

- Le short ne doit pas descendre au-dessous des genoux (**les collants, leggings...ne sont pas autorisés**).

- La jupe-Short est autorisée pour les femmes.

- Les cheveux longs doivent être placés sous le casque et doivent être maintenus par un foulard, un bandana ou une charlotte ; Les épingles à cheveux sont interdites. **Le chef de jury sera particulièrement vigilant à la protection des cheveux longs et toute négligence sera obligatoirement sanctionnée.**

- Les seniors hommes boxent sans casque.

- La barbe et la moustache sont autorisées et ne doivent pas couvrir le cou et excéder 10 cm de long.
- Le port de « bijoux de piercing » est interdit sur toute partie du corps (langue, nombril, oreilles...).
- Les boxeurs et les boxeuses s'engagent à porter, au cours de la finale, le matériel qui leur serait éventuellement fourni par un des partenaires de la FFBoxe.
- Le matériel spécifique aux femmes : Le port du protège poitrine n'est pas obligatoire, mais il est fortement conseillé.
- Les cheveux longs doivent obligatoirement être maintenus, à l'intérieur du casque, par un objet non rigide de manière à ne pas pouvoir occasionner de blessures et à ne pas pouvoir gêner l'adversaire
- Le protège dent rouge ou dans une couleur dérivée du rouge est interdit.
- Les tenues aux couleurs nationales sont interdites.

### **Règle 8 - La tenue des entraîneurs**

Pour accéder au coin du ring, les entraîneurs doivent obligatoirement porter autour du cou le badge officiel des entraîneurs, et porter une tenue sportive. Ils doivent être licenciés à la FFBoxe pour la saison en cours et être diplômés au minimum Prévôt Fédéral.

### **Règle 9 - Les repêchages**

Seul le dernier boxeur battu par un boxeur qualifié pour le tour suivant peut le remplacer en cas de forfait. La CNBA se réserve le droit de statuer sur toute situation non prévue au présent règlement.

### **Règle 10–Les forfaits et les sanctions pour forfait**

Les forfaits doivent être déclarés par écrit (courrier, fax ou e-mail) dans les plus brefs délais de manière à éviter le déplacement inutile de l'adversaire sur le lieu de compétition.

Après une défaite par **forfait et quel qu'en soit le motif** (sauf après blessure ou inaptitude constatée par le médecin de la compétition et portée sur le procès-verbal), les boxeurs forfaits sont interdits de boxer en compétition jusqu'au 28e jour (inclus) après le dimanche du tour au cours duquel le boxeur ou la boxeuse a été forfait. Les Présidents des comités régionaux sont chargés de faire appliquer cette mesure.

Une pénalité financière de **100 €** est appliquée au comité régional ayant engagé le boxeur ou la boxeuse.

## LES PRIX ET LES CLASSEMENTS DE LA COUPE DE FRANCE AMATEUR SENIORS Hommes & Femmes

**La Fédération française de boxe attribue des prix, publie des classements et délivre des attestations à l'issue de la Coupe de France Amateur seniors 2025.**

- **Les champions de chaque catégorie de poids** reçoivent une Coupe de champion de la Coupe de France.
- **Les finalistes de chaque catégorie de poids** reçoivent une médaille ou une Coupe.
- **Les champions et les finalistes de chaque catégorie de poids** reçoivent une attestation de la Fédération française de boxe.

## LES APPELLATIONS ET LES SIGLES

**Pour présenter les programmes de la Coupe de France Amateur seniors 2025 seuls les appellations officielles et les sigles suivants peuvent être utilisés.**

Appellations officielles	Sigles
<b>1/4 et 1/2 finales de la Coupe de France Amateur seniors hommes et femmes</b>	<b>1/4 et 1/2 F CdF S H&amp;F</b>
<b>Finale de la Coupe de France Amateur seniors hommes</b>	<b>F CdF S H&amp;F</b>

**La CNBA se réserve le droit de statuer sur toute situation non prévue au présent au règlement**